



M. Jean-Marc CHANUSSOT
Maire
Mairie
Place de la Mairie
77166 GRISY-SUISNES

RECOMMANDEE AVEC A/R

Réf. : AT.FP/EM18-033
Service Aménagement du Territoire
Affaire suivie par Elodie MAZIN
Tél. ligne directe 01 74 60 52 47

Serris, le 23 février 2018

Objet : MODIFICATION PLU GRISY-SUISNES

Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal a délibéré pour engager une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Grisy-Suisnes. Cette dernière nous a été transmise le 1^{er} décembre 2017 pour avis dans le cadre de l'association de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne et conformément à l'article L 132-7 du code de l'Urbanisme.

Après analyse du document, la CCI Seine-et-Marne émet un avis favorable sans remarque.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir le dossier approuvé sous format informatique adjoint d'un format papier pour les documents cartographiques.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président,



Jean-Robert JACQUEMARD

